PLAN

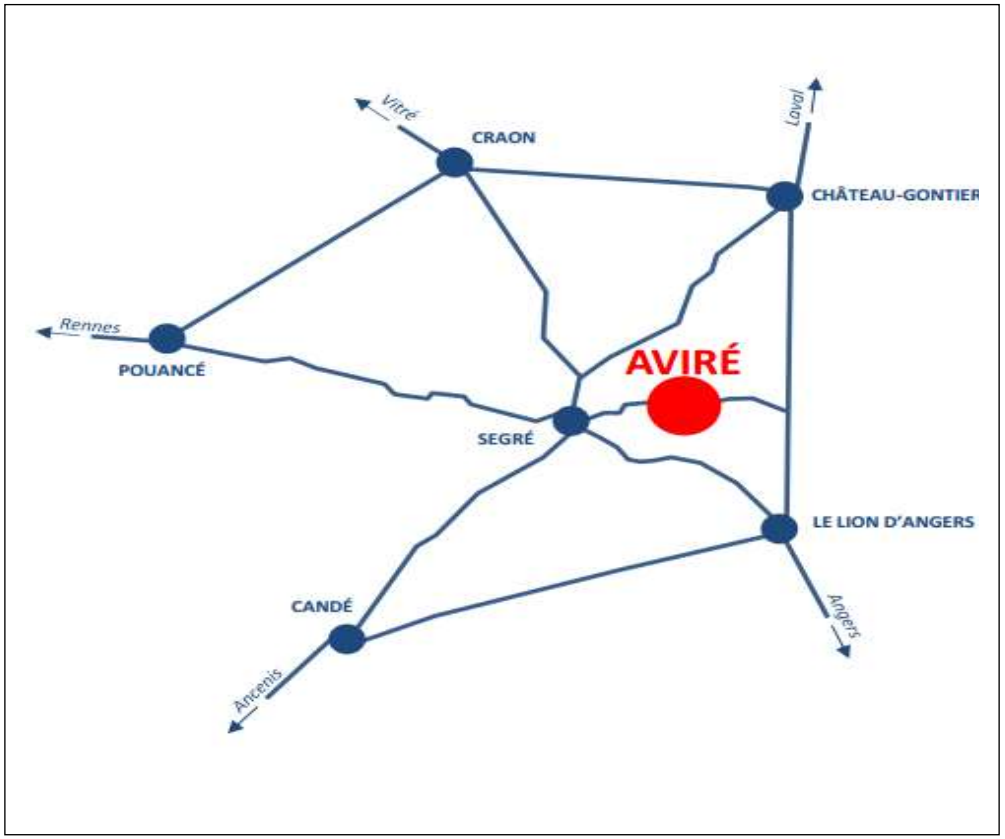

Imprimer par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

AVIRE

34ème Fête d'automne

13 Octobre 2019

Brocante et Vide Greniers
De 6h à 19h

Réservation au : 02.41.61.31.05
02.41.61.31.30
pierviv@wanadoo.fr

1€ le mètre
placé par ordre d'arrivée

Entrée gratuite
Parkings à proximité
avec accès direct à la fête

Produits régionaux :
Rillauds, Boudins,Rillettes
Crêpes, Galettes,Fouées…

Déjeuner sur place :
Poule au pot : 15€
(kir, potage, poule-au-pot, fromage, dessert)

Animations :
Jérémy GAMARD : Speaker du stade Rennais depuis 2016.
Etinc'elles : Danse et Acrobatie
Les Suzzann Boy's : Groupe de 3 musiciens

Organisée par l'APEL de l'école Notre Dame d'Aviré 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS D'AVIRE

ARTICLE 1 : L'association des parents d'élèves (APEL) de l'Ecole Notre Dame d'Aviré organise un vide grenier le dimanche 13 octobre. Il a pour objet la transaction entre particuliers et brocanteurs. « Toute vente d'armes est interdite durant cette manifestation ». **La vente d'animaux (oiseaux…) est interdite. L'association se réserve l'organisation exclusive de la restauration (nourriture, boissons, confiseries, confitures, etc...)**

ARTICLE 2 : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de l'exposition (ceci sans qu'il puisse être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte) ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition ainsi que le matériel fourni le cas échéant.

ARTICLE 3 : L'exposant s'engage à ne vendre que des objets lui appartenant et dont le commerce est autorisé, en conformité avec les lois en vigueur. Les exposants professionnels feront leur affaire des assurances à souscrire pour leur couverture.

ARTICLE 4 : Le paiement de l'emplacement et l'installation de l'exposant entraîne l'acceptation du règlement du vide-greniers. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempérie, ou d'impossibilité d'exposer sur raisons personnelles. En cas de terrain impraticable, le vide greniers aura lieu dans les rues du village.

ARTICLE 5 : Les exposants pourront s'installer à partir de 6 H, par ordre d'arrivée. Les voitures restent sur place.

ARTICLE 6 : Aucune installation pour le vide-greniers ne sera acceptée la veille.

ARTICLE 7 : Si vous souhaitez un accusé de réception, merci de joindre lors de l'inscription une enveloppe timbrée à votre nom ou d'indiquer sur le bulletin d'inscription votre adresse e-mail.

ARTICLE 8 : *Les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'APEL Notre Dame AVIRE dans le but d'organiser le vide grenier du 13 octobre 2019. Elles sont conservées pendant de 6 mois et sont destinées à la sous-préfecture de Segré. Conformément à la loi «RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :* apelnotredame.avire@laposte.net .

Bulletin d'inscription pour le vide-greniers du 13 Octobre 2019

Remplir lisiblement en lettres majuscules et à retourner à :
Mme Vivien Jacqueline – L'Erable – Route de Louvaines – 49500 Aviré ou
Mme Delestre Nelly – 50 rue d'Anjou – 49500 Aviré.

Nom : …..... Prénom : ….....

Adresse : ….....

Code Postal : …..... Localité : ….....

Tel : …..... E-mail : ….....

N° Carte Nationale d'Identité (obligatoire 18 ans et +) : ….....

Délivré le….....par la Préfecture de.....Code Postal.....

Pour les professionnels le N° du Registre du Commerce : ….....

Délivré le….....par la Préfecture de.....Code Postal.....
Marchandises alimentaires non acceptées

Longueur d'emplacement désiré :

	Prix	Mètre linéaire supplémentaire à 1€	Total
Emplacement voiture : 5m linéaire	5,00 €		
Emplacement Break : 6m linéaire	6,00 €		
Emplacement fourgon ou camping car : 7m linéaire	7,00 €		
Emplacement voiture + remorque : 8m linéaire	8,00 €		
Total à payer			

Petit rappel : Aucune installation pour le vide-greniers ne sera acceptée la veille.
Je joins à mon inscription :

Un chèque du montant total de mon inscription au vide-greniers, à l'ordre de l'APEL d'Aviré
La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité
La photocopie de la carte pour les professionnels
□ Je certifie avoir pris connaissance du règlement du vide-greniers et en accepte le contenu.
□ Je déclare sur l'honneur la non participation à 2 autres vide-grenier.

N° du chèque :..... Signature :
Banque :.....